

Sondage

«Pour les propriétaires de chiens, l'emplacement de l'espace-chiens vous permettant de lâcher votre compagnon à quatre pattes afin qu'il s'ébatte pleinement est situé à côté de la station SIG, entre la route de Valavran et le chemin des Tuileries.»



Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329
1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20
Fax 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Vendredi: fermé

- Administration communale
- Sécurité
- Culture et loisirs
- Social – petite enfance
- Projets et chantiers en cours
- Développement durable
- Fondation communale
- Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



COMMUNE DE BELLEVUE

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Avril 2009 – N° 5

Mot de la Mairie



Evolution! Vous avez dit évolution?

Notre belle commune connaît depuis quelques années une évolution démographique importante. La population a passé de 1770 habitants en l'an 2000 à plus de 3000 aujourd'hui.

Vos autorités communales ont anticipé cette évolution en mettant en chantier les infrastructures indispensables afin de répondre aux besoins créés par cette évolution. Les adaptations les plus importantes ont été réalisées au niveau des voies de communication, de l'école et des locaux tant pour les sociétés communales que pour la Mairie.

Un domaine à ne pas négliger étant celui du sport et des activités en plein air, nous avons mis à la disposition des habitants de Bellevue en 2008 deux réalisations importantes.

Citons en premier le centre sportif de la Vigne Blanche, inauguré l'été dernier, qui a très vite attiré les foules, grâce à ses deux terrains multisports, son beach-volley sans oublier le «stade» de pétanque. Pour l'hiver nous y avons installé, à l'essai, une patinoire qui a été appréciée, principalement par nos jeunes de Bellevue et de Genéthod. Le restaurant de la Vigne Blanche a ouvert au début de cette année et le succès ne s'est pas fait attendre.

L'autre réalisation, plus particulièrement destinée à la saison estivale, se trouve au bord du lac et répond au joli nom de «Plage Gitana». Dès le mois d'août 2008, les habitants de Bellevue ont eu l'occasion d'apprécier ces aménagements, et le succès fut au rendez-vous. Ce projet réalisé avec l'Etat de Genève sera complètement terminé ce printemps.

La volonté de vos autorités est de poursuivre dans cette voie, en améliorant encore ces nouvelles infrastructures et en exploitant toutes nouvelles possibilités de développement au service de la population. La prochaine grande réalisation sera vraisemblablement la crèche intercommunale complétée par des appartements avec encadrement pour personnes âgées (D2).

Sachez que votre Mairie est toujours très intéressée à connaître vos opinions sur les projets réalisés et les infrastructures mises à votre disposition, ainsi que toute idée ou suggestion que vous auriez à nous proposer. Vous trouverez en dernière page un petit sondage sur le meilleur ami de l'homme, nous espérons recevoir un peu plus que les 11 réponses reçues lors de notre 1^{er} sondage concernant la «Plage Gitana».

M. Marcel Beauverd,

Adjoint

Connaissez-vous l'existence d'un espace-chiens à Bellevue?

oui non

Le lieu vous semble-t-il approprié?

oui non

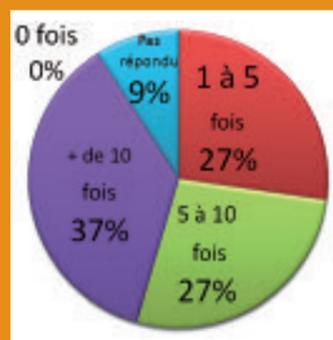
Où promenez-vous votre chien généralement ?

Remarques ou suggestions:

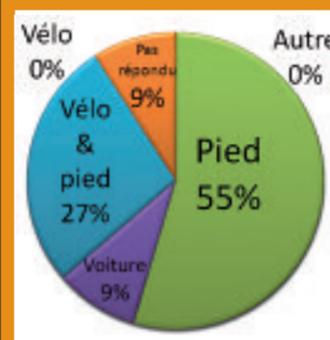
Bulletin (ou copie du bulletin) à glisser dans la boîte aux lettres de la mairie, à renvoyer par Email ou à faxer d'ici au 31 mai 2009. Merci de répondre à ces questions uniquement si vous habitez Bellevue.

Résultat du sondage de décembre 2008

Combien de fois êtes-vous allés à la plage Gitana cette saison?



Quels moyens de transports utilisez-vous (ou pensez-vous utiliser) pour vous rendre à cette plage?



Statistiques fidèles aux avis des personnes ayant répondu et non d'un panel représentatif de la population.

11 réponses données



Sécurité

DANGER ET PREVENTION DU HERISSON

C'est au mois de juin que l'on trouve, hélas, le plus de hérissons écrasés sur les routes. Les deux tiers des victimes sont des mâles cherchant à s'accoupler. La plupart des petits viennent au monde pendant ce mois. Vous pouvez les voir au plus tôt après trois semaines, lorsqu'ils commenceront leurs premières excursions.

La période d'accouplement s'étend jusqu'à la fin du mois de juillet, parfois jusqu'en août si l'hiver est long et le printemps frais. Toutefois il faut noter que les hérissons ne vivent pas en couple. Les deux partenaires se séparent après l'accouplement. Il n'existe donc pas de «famille de hérissons»! Les femelles élèvent seules leurs petits.

Chaque année, de nombreux hérissons sont victimes de la route. Les conducteurs devraient redoubler de vigilance la nuit et respecter les prescriptions de circulation (vitesse, distance), en particulier dans les zones d'habitation, à proximité des forêts de feuillus pourvues d'un sous-bois, des jardins, des haies et des buissons.

Les hérissons peuvent tomber dans des pièges «naturels» comme des fossés, des escaliers de cave, cours intérieures, saut-de-loup, piscines et souvent dans des étangs de jardin.

Merci d'être attentif à ces derniers.

Pour plus d'information veuillez vous référer au site internet suivant: www.herissons-en-difficulte.ch



POLICE

Les autorités de la commune de Bellevue tiennent vivement à remercier M. Pierre GIRARD, îlotier, pour les excellentes relations entretenues tout au long de ces dernières années dans la gestion des affaires de police avec le poste de Versoix. Dès le 1^{er} février 2009, il a été remplacé par Monsieur Michel BUSSARD, îlotier, à qui nous souhaitons la bienvenue.

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS DE LA COMMUNE DE BELLEVUE

«Le sapeur Thierry Chabry a été nommé appointé de la compagnie en ce mois de mars 2009. Depuis 27 ans dans la compagnie, ce jeune grand-père n'a de cesse d'arborer un fringuant sourire et de partager sa bonne humeur. Merci Titi!»



Administration communale

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- a décidé de renvoyer en commission des finances & patrimoine le projet de budget 2009,
- a accepté la résolution de l'Entente libérale relative à la création d'une commission du développement durable et a mis en place un groupe de travail composé de trois conseillers municipaux, M. Jean-Daniel VIRET, président, M. Jean-François RUCHET, M. Dominique ANKLIN et M. Marcel BEAUVERD, Adjoint, pour représenter l'Exécutif.

SEANCE DU 11 NOVEMBRE 2008

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- a accepté le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2009,

- a accepté le maintien du centime additionnel à 43 ainsi que celui du centime additionnel à prélever en supplément de l'impôt communal sur les chiens pour 2009 à 100 et approuvé le budget de fonctionnement 2009 pour un montant de F 8 693 356.— aux charges et de F 8 931 680. —,
- a pris connaissance de rapport administratif et financier 2007,
- a désigné les présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2009,
- a décidé de renvoyer en commission des manifestations, sports & sociétés communales la question: Etes-vous favorables au principe: - de l'implantation d'une piscine olympique régionale sur la rive droite du lac, - à la poursuite du financement des études complémentaires y relatives.

SEANCE DU 3 MARS 2009

Lors de cette séance,

le Conseil municipal:

- a pris une décision positive à l'unanimité relative à la modification de la cir-

- culatation dans le secteur des chemins de la Chênaie et de la Mojonne avec des mesures provisoires,
- a accepté à l'unanimité une collaboration et la réalisation d'un D2 (appartements avec encadrement léger pour personnes âgées) avec la commune de Genthod,
- a accepté à la majorité de continuer l'étude de «Régionage», création d'une piscine sur la rive droite, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de F 8'000.--,
- a voté à l'unanimité sa préférence pour que le projet «Régionage», création d'une piscine sur la rive droite, soit implanté sur le site de Versoix,
- a été informé que la transmission des documents du conseil municipal se fera dorénavant par le biais du système informatique CMnet. Les supports papier sont abandonnés,
- a accepté la résolution relative à la désignation des jurés des tribunaux pour 2010,
- a procédé à une naturalisation.

Social – petite enfance



JARDIN D'ENFANTS «LES PETITS LOUPS»

Votre enfant a envie de bricoler, peindre, cuisiner et jouer dans un groupe d'amis de son âge?

Il est né entre le 1^{er} novembre 2005 et le 31 octobre 2007?

Les éducatrices des «Petits Loups» seront ravies de l'accueillir à la rentrée scolaire de septembre 2009.

Les inscriptions auront lieu le **jeudi 23 avril 2009 de 17h30 à 18h30** au jardin d'enfants «Les Petits Loups», Rue du Village 2, 1294 Genthod.

Les éducatrices répondent volontiers à toutes vos questions au 022 774 25 73.

CHÉQUIER CULTURE 2009

Afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, et pour la deuxième année consécutive, la commune de Bellevue participe avec la ville de Genève et d'autres communes à l'initiative «chéquier culture».

Qu'est-ce que le chéquier?

C'est un carnet de chèque nominatif et individuel de 6 chèques qui permettent aux bénéficiaires d'obtenir des rabais de 10 francs lors de l'achat d'un billet pour l'une des manifestations culturelles partenaires dont vous trouverez la liste en 1^{ère} page du chéquier culture. Les chèques sont cumulables par deux au maximum sur un même billet d'entrée.

A qui s'adresse-t-il?

Les bénéficiaires doivent remplir certaines conditions:

- Avoir entre 21 et 65 ans
- Etre domicilié dans la commune de Bellevue
- Toucher un subsidé A, B, ou 100% pour l'assurance maladie
- Ne pas être étudiant, au bénéfice de l'assurance chômage ou d'une rente AI.

Où et comment l'obtenir?

Une lettre est envoyée aux bénéficiaires potentiels en collaboration avec le

service de l'assurance-maladie les informant de leur droit au Chéquier en début d'année civile. Sur présentation de cette lettre (ou de sa copie) le Chéquier peut être retiré gratuitement à la réception de la mairie de Bellevue. Nous vous demandons de vous munir de votre attestation de subsidé de l'assurance maladie et d'une pièce d'identité. Un seul chéquier sera distribué par personne et par année.

Le personnel de mairie se chargera de compléter les chèques à votre nom et d'apposer le timbre de la commune de Bellevue.

Comment l'utiliser?

Lors de l'achat d'un billet pour l'une des manifestations culturelles partenaires, vous présentez un ou deux chèques complétés dans votre mairie. La somme de 10 ou 20 fr. sera ainsi déduite directement de votre achat.

ÉCOLE PRIMAIRE BELLEVUE

Au primaire, une première: Elections des parents d'élèves au conseil d'établissement Bellevue-Genthod

L'élection des parents d'élèves au conseil d'établissement de l'enseignement primaire a eu lieu les 27 et 28 février dans les 91 établissements du canton. Ce scrutin s'est très bien déroulé. Cette opération d'envergure s'est déroulée dans deux «bureaux de vote», l'un à l'école de Genthod, l'autre à Bellevue.

Pour l'élection des parents, le taux de participation à Genthod-Bellevue s'élève à près de 24 %. Il varie entre 7% et 35% selon les établissements. De manière générale, la participation est plus élevée dans les régions résidentielles que dans les quartiers populaires.

Les personnes élues sont pour Genthod: Mmes Sonia IODICE PLANCHE et Mme Odile ZEN RUFFINEN. Pour Bellevue, Mme Sandra ROUQUI et Mme Caroline GAGLIARDI.

Les enseignant-e-s, les représentants des associations de parents d'élèves, les parents d'élèves présents ainsi que les parents des futurs élèves de première enfantine se sont rencontrés et ont pu discuter d'école dans une atmosphère conviviale.

L'élection des enseignant-e-s s'est déroulée de manière tacite. En effet, à Bellevue comme à Genthod, les maîtres et maîtresses se sont préalablement concertés pour désigner leurs quatre représentant-e-s au sein du conseil.

Mmes Lucile ROCHAT et Corinne MERMING sont élus pour représenter les enseignants de l'école de Genthod et Mmes Patricia SIGWART et Marianne HUTIN FERRILLO pour l'école de Bellevue.

Monsieur Laurent EMALDI représentera le GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire). L'Exécutif de la commune de Bellevue a désigné Mme Catherine DUPASQUIER, adjointe et M. José COSTA, concierge. La Mairie de Genthod a demandé à M. Gérald MOTTIER de représenter l'exécutif et à M. Michel BERSIER de participer au conseil d'établissement en tant que concierge.

La première séance du conseil d'établissement aura lieu en avril 2009. Les premiers pas de ce dispositif de concertation apporteront sans doute «un plus autour de l'école». C'est le souhait de chacun.

Bernard Sommer
directeur de l'établissement
Enseignement primaire



Les inscriptions pour la garderie «Les Ticoquins» pour l'année scolaire 2009 – 2010 ouvriront le 16 mars 2009.

Si vous êtes intéressés, nous vous prions de bien vouloir passer à la garderie durant les heures d'ouverture (lu, je, ve 8h15-11h15, ma 8h15-11h15 et 13h30-16h00), afin de pouvoir remplir la feuille d'inscription.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

La Garderie «Les Ticoquins» organise une journée portes ouvertes le **samedi 16 mai 2009 de 9h00 à 12h00**.

Projets et chantiers en cours



CHEMIN DE LA CHÉNAIE – COUPE D'ARBRES.

Suite aux intempéries survenues le vendredi 23 janvier 2009 impliquant la chute d'un arbre au niveau du n°141 du chemin de la Chénaie, une première coupe de sécurisation du cordon boisé sis le long du siège Richemont international a été effectuée en urgence le mardi 27 janvier 2009. Une deuxième phase de coupe de restructuration a eu lieu durant la semaine du 9 au 13 février 2009 afin d'éliminer les sujets dont l'état sanitaire a été jugé préoccupant par le service de l'Etat compétent en la matière.

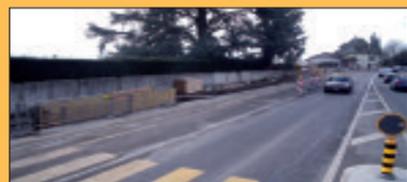


ZONE D'ACTIVITÉ DE COLOVREX

En référence aux deux articles parus dans la Tribune de Genève faisant suite au dépôt d'une motion proposant la création d'une zone d'activité sur le périmètre Colovrex, les autorités de la commune de Bellevue ont reçu, le mardi 17 février 2009, lors d'une commission d'urbanisme, M. Charles Pictet, architecte, afin que ce dernier expose sa réflexion et réponde à diverses interrogations.

L'idée de ce dernier est de créer une zone d'activité sur le périmètre de Colovrex (200 hectares) et de permettre ainsi de déplacer les entreprises de l'actuelle zone industrielle PAV (Praille-Acacias-Vernets) de 230 hectares pour pouvoir y implanter des logements.

Pour l'architecte, le choix du périmètre de Colovrex réside uniquement sur des considérations territoriales notamment par la proximité de l'aéroport, de l'autoroute et du train.



ROUTE DE LAUSANNE – TRAVAUX SIG

Dans le cadre de travaux d'assainissement et de renforcement des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité, les Services Industriels de Genève (SIG) ont débuté un chantier le 30 janvier 2009 le long de la route de Lausanne, côté lac, sur le tronçon allant du n°341 de la route de Lausanne jusqu'au chemin des Mollies.

La durée du chantier est estimée à 6 mois.



RUE DE LA PRINTANIÈRE, RÉAMÉNAGEMENT :

Depuis le 27 février 2009, les travaux de réaménagement de la zone de parking de la gare de Genthod-Bellevue ont débuté. La totalité des aménagements se situe sur le territoire de la commune de Genthod.

Ces travaux consistent à réaménager la rue de la Printanière depuis la gare de Genthod-Bellevue jusqu'à la Route de Collex en créant un socle projeté à chaque extrémité, une dizaine de places pour les motos, un couvert à vélo, une place réservée aux handicapés et environ 70 places de parc pour voiture.

Culture et loisirs

L'ECOLE DE MUSIQUE - AUDITIONS

Les élèves de l'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue se produiront encore quatre fois au courant du printemps. Pour les 25 mars et 6 mai, l'Ecole de Musique a le plaisir de s'associer à la Paroisse protestante de Genthod-Bellevue-Collex-Bossy en proposant deux auditions au Temple de Genthod. Alors n'hésitez pas à venir écouter nos élèves de flûte, guitare, violon, clarinette et saxophone, en solo ou en ensembles.

- **Le 25 mars à 19h15. Le 6 mai, à 18h30,** toutes nos classes de solfège viendront interpréter quelques beaux

chants, accompagnés de quelques morceaux instrumentaux.

- **Le 3 avril à 20h,** à Colovracum, vous pourrez entendre nos classes de piano et de violon.

- **Le 5 juin,** les élèves de percussion et de piano se déplaceront à la Chapelle de Collex pour une audition qui aura lieu dans le cadre du 3^e Festival des jeunes musiciens.

- **Le 15 mai,** notre Orchestre Junior se joindra à l'Harmonie de Genthod-Bellevue qui donnera son concert annuel le 15 mai à 19h30 à la Salle communale de Bellevue.

Inscriptions

Ne manquez pas les inscriptions à l'Ecole de Musique qui auront lieu **le mercredi 6 mai entre 16h et 18h** à la Salle communale de Genthod. Outre l'initiation (dès 4 ans) et le solfège, les cours suivants sont proposés: piano, percussion, flûte douce, flûte traversière, guitare, clarinette, saxophone, trompette et violon.

L'APEB

(L'Association des Parents d'Elèves de Bellevue) vous invite au TROC DE BELLEVUE.

Le samedi 4 avril 2009 de 9h00 à 12h00 à la salle communale de Bellevue.

Culture et loisirs



Le CEC organise cette année plusieurs séminaires pour le bien-être de nos toutous.

Tellington TTouch® par Lisa Leicht

Dates: 15 mai 2009, 16 et 17 mai 2009, 3 et 4 octobre 2009, 5 et 6 décembre 2009.

La **Tellington TTouch®** favorise la mise en confiance du chien. La méthode Tellington® est utilisée pour calmer les animaux, rétablir la confiance, apaiser des douleurs et pour diminuer la peur, les agressions et la tension.

Clicker par Doris Vaterlaus

Date: 4 et 5 juillet 2009 - La méthode Clicker permet une meilleure communication avec votre chien. Le clicker est une petite boîte en plastique qui fait "click". Le signal "click" signifie au chien qu'il a obéi et qu'il sera récompensé. Le chien fera tout pour recréer le mouvement pour avoir une nouvelle friandise.

Fleurs de BACH par Joëlle Vassali

Date: 24 mai 2009 - Les Fleurs de Bach sont des élixirs floraux réalisés à partir de trente-huit essences de fleurs.

Ostéopathie par Sylvie Praz

Date: 23 mai 2009 - L'ostéopathie est une méthode thérapeutique manuelle qui s'emploie à déterminer et à traiter les restrictions de mobilité qui peuvent affecter l'ensemble des structures composant d'un animal.

Obéissance Rythmée par Claudia Moser

Date: 18 et 19 avril 2009 - Il s'agit d'éducation canine, dans un style libre et sur fond musical, avec le double objectif: se faire plaisir et avoir un chien obéissant; discipline dynamique et ludique où l'équipe «maître chien» forme un couple en parfaite harmonie.

Pour tous renseignements:

Gérald Margueron tél: 079 203 95 85
adresse email: president@cec-web.ch
Lieu: Club d'Education Canine
Chemin William-Rappard 29
Courriel: <http://www.cec-web.ch>

COURSE DE L'ESCALADE

Résultats du 6 décembre 2008

Le jour de la course, les résultats provisoires des différentes courses ont été

affichés sous le chapiteau et les meilleurs résultats ont parus dans la **Tribune de Genève** le 8 décembre 2008.

Les résultats sont également à disposition sur le site internet:

<http://services.datasport.com/2008/lauf/escalade/>

Cyclotour du Léman

dimanche 31 mai

L'association du Cyclotour du Léman, a le plaisir de vous informer qu'en collaboration avec les villes de Lausanne, d'Evian et de Genève, a remis sur pied une édition du Cyclotour du Léman, la 6^{ème}. Nous attendons, à cette occasion, quelques 2'000 participants provenant de Suisse et de l'Etranger.

Parcours Genève – Lausanne 60km

Horaire indicatif de passage:

Genève: horaire rapide à 10h00 – horaire lent à 10h30

Nyon: horaire rapide à 11h00 – horaire lent à 13h30

Lausanne: horaire rapide 12h00 – horaire lent à 15h00



Harmonie Genthod Bellevue

L'Harmonie et le petit orchestre de l'école de musique de Genthod ont l'immense plaisir de vous inviter à leur concert annuel **le vendredi 15 mai à 19h30** à la salle communale de Bellevue. L'entrée de notre concert est gratuite et vous aurez la possibilité de vous restaurer avec le menu surprise concocté par notre chef ainsi que des pâtisseries dont vos papilles se souviendront pendant longtemps. Afin de profiter au mieux de cette soirée, nous avons pensé à nos amis parents en mettant à disposition une garderie gratuite de 19h15 à 22h00. Les locaux se trouveront dans l'école de Bellevue et nous aurons des personnes de confiance qui se chargeront de vos petits bambins de 18 mois à 7 ans. Les places étant limitées, veuillez pré-réserver vos places par email harmoniegb@gmail.com ou téléphoner au 079 / 691 73 76. Cette année l'Orient s'est invité à notre répertoire ainsi que bien d'autres surprises alors ne manquez cet événement sous aucun prétexte car nous comptons sur vous pour encourager nos jeunes et moins jeunes musiciens le 15 mai prochain!

ger nos jeunes et moins jeunes musiciens le 15 mai prochain!

Patinoire - Commune de Bellevue & Genthod

La patinoire qui avait ouvert ses portes le samedi 20 décembre 2008 a été fermée le dimanche 8 mars dernier en raison du redoux. En effet, le bilan écologique devenait mauvais, il était de plus en plus difficile de la maintenir dans de bonnes conditions sans faire fonctionner le groupe frigorifique à plein régime.



Quel beau succès! Familles, enfants et écoles de Bellevue et Genthod sont venus patiner régulièrement pour le plaisir du sport en plein air. Quelle belle animation! Diverses manifestations ont été organisées avec la participation du Genève-Servette Hockey Club et de ses joueurs toujours disponibles pour une démonstration, une séance de dédicaces.

Un grand merci au Groupement du centre sportif de la Vigne Blanche, aux gérants du Restaurant et aux bénévoles qui ont su faire vivre cette patinoire et amener autant de bonheur sur ce site, sans oublier les employés fixes et temporaires qui ont entretenu parfaitement les lieux et la glace.



Rallye de l'Ascension du Club des Bellevistes Jeudi 21 mai 2009

Le Club des Bellevistes vous invite à participer au traditionnel rallye pédestre de l'Ascension. C'est une sympathique équipe de jeunes, gagnants de l'édition de l'année 2008, qui vous attend pour passer une journée agréable en famille et entre amis.

Un tout ménage sera distribué dans toute la commune. Nous nous réjouissons de votre participation.

Culture et loisirs



FÊTE DES VOISINS

MARDI 26 MAI 2009

La commune de Bellevue encourage ses habitants à organiser une manifestation lors de la prochaine journée prévue pour la fête des voisins qui aura lieu le mardi 26 mai 2009.

Un but: Créer une dynamique de convivialité, renforcer les liens de proximité et de solidarité. Ce rendez-vous facilite les contacts et favorise le lien social.

Un état d'esprit: Rassembler les habitants de la ville autour d'un rendez-vous commun, d'une fête, qui donne l'occasion à chacun de penser autrement sa

ville et ses relations avec les autres.

Un moyen simple: Se retrouver autour d'un verre entre voisins.

Un lieu: Devant l'immeuble, dans la cour, dans l'allée, dans un appartement, dans un jardin, sur le trottoir.

Des acteurs: Les habitants sont les organisateurs réels de la fête des voisins.

La Ville de Genève joue un rôle de promoteur et de facilitateur.

COMMENT PARTICIPER?

1. Se procurer l'affiche et les cartes d'invitation pour ses voisins sur le site www.lafetedesvoisins.ch ou au numéro de téléphone 022 418 52 67 / Mme Vanessa De Rudder.

2. Placer l'affiche dans l'allée de son immeuble pour informer ses voisins
Inscrivez sur l'affiche votre nom, l'heure

et le lieu de la rencontre et glissez les cartes d'invitation dans les boîtes aux lettres ou sous les portes.

3. S'associer à d'autres voisins et voisines pour organiser la fête avec eux!

4. Trouver le bon lieu.



Nous avons le plaisir de vous informer que le «63^{ème} Tour de Romandie», course cycliste internationale pour les professionnels (Pro Tour) passera à Bellevue, le dimanche 3 mai 2009. Il s'agit de la 5^{ème} étape du «Tour de Romandie». Nous invitons donc tous les fervents supporters et amateurs de la petite reine à suivre cette manifestation.

Développement durable

CIGOGNE À BELLEVUE

Vous avez sans doute pu apercevoir la cigogne qui séjourne sur notre commune en cette période d'hiver, juchée sur certains candélabres de la route de Lausanne entre la mairie et l'hôtel de La Réserve.

Selon les informations de son photographe nouvellement attiré, Dylan Tenreiro



de Nyon, le bel échassier était très faible lors de son apparition le 17 janvier 2009. Elle n'a pas eu la force de s'envoler pour le grand voyage vers les pays chauds. De ce fait, une mobilisation s'est mise sur pied pour la nourrir dans un champ du haut de Bellevue par les soigneurs du parc ornithologique de Genthod.

Depuis lors, elle semble en bien meilleure forme et bientôt apte à repartir pour un autre long voyage... À moins qu'elle ne décide de devenir la mascotte de Bellevue! Après les trois aigles de notre blason pourquoi pas la cigogne porte-bonheur!

Nous remercions Dylan de nous avoir autorisé à diffuser sa photo et nous souhaitons plein succès à ce jeune ornithologue! Peut-être retrouverons-nous un jour ses superbes photos dans

un magazine. C'est ainsi que les belles histoires commencent.

Retrouvez Dylan Tenreiro sur son blog : <http://gos-ornitho.over-blog.com/>

ECLAIRAGE PUBLIC

«Suite à un audit énergétique de l'éclairage public commandé aux SIG et rendu au mois de janvier 2009, les résultats démontrent que la puissance moyenne par luminaire public belleviste a diminué de 101 à 85 KW – soit un peu plus de 15% d'économie – grâce aux travaux de réfection effectués ces dernières années. Ce bon résultat place Bellevue en 3^{ème} position des communes genevoises et en 1^{ère} position pour les communes de 3000 à 10'000 habitants.



Quelques rares luminaires doivent encore être assainis. La modernisation et la remise en état progressive de notre parc luminaire public permettra à l'avenir d'améliorer encore notre efficacité.»

A SAVOIR... LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE (THAUMATOPEA PITYOCAMPA)

Si vous avez des résineux (pins, épicéas, ifs, thuyas, sapins etc...) ainsi que des chênes et que vous constatez des boules blanches ayant l'aspect d'un cocon blanc filandreux; il s'agit de la chenille processionnaire.

ELLES SEVISSENT A PARTIR DU MOIS DE FEVRIER, IL EST DONC URGENT DE S'EN OCCUPER!

Recouvertes de poils, le pouvoir urticant des chenilles processionnaires provient d'une fine poussière qui se détache de plaques situées sur le dos et la partie postérieure de la chenille.

Cette poussière dispersée par le vent provoque une irritation chez les personnes et les animaux se trouvant sous l'arbre (irritation des yeux, des voies respiratoires, œdèmes, démangeaisons, asthme). Mais elles sont encore plus dangereuses si elles sont en contact direct avec la peau ou la bouche. Leurs nids sont remplis de cette poussière et donc ne doivent pas être touchés sans protection, ni reniflé par les animaux domestiques, car leurs langues en gonflant peuvent étouffer l'animal.

Informations pratiques

POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3'115 habitants à fin février 2009.

LEVÉE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Nous informons les habitants de la commune que la prochaine levée des objets encombrants est prévue pour le **jeudi 11 juin 2009**.

PROCHAINS CONGÉS

Vacances scolaires de Pâques: du jeudi 9 avril au vendredi 17 avril 2009, la rentrée scolaire est fixée au **lundi 20 avril 2009**.

Fête du Travail: jeudi 1er mai

Ascension: jeudi 21 mai

Pentecôte: lundi 1er juin.

SORTIE DES AÎNÉS

La prochaine sortie des Aînés de la commune aura lieu le **mercredi 3 juin 2009**. Comme d'habitude venez nombreux, la décontraction et la bonne humeur vous attendent. Les personnes auxquelles cette sortie est destinée recevront une invitation.

CGN

La Compagnie Générale de Navigation (CGN), le canton et les communes genevoises sont parvenus à se mettre d'accord. Après négociation, les bateaux de la CGN desserviront Bellevue, Versoix, Corsier, Anières, Hermance et la Belotte dès le 10 avril prochain.

Nouvel horaire CGN pour la **période printemps + automne 2009** valable du **10.04.09** au **13.06.09** et du **14.09.09** au **25.10.09**. **Arrêt Bellevue:** 11h40, 13h40, 14h40, 15h40, 16h40, 18h05.

Nouvel horaire CGN pour la **période été 2009** valable du **14 juin** au **13 septembre 2009**. **Arrêt Bellevue:** 11h40, 13h40, 14h40, 15h40, 16h40, 18h05.

Ces débarcadères reviennent de loin: fin novembre, il était prévu qu'ils disparaissent des itinéraires. Une solution financière transitoire a été trouvée pour cette année. Pour 2010, en revanche, rien n'est acquis.



AGENDA 2009 DE LA COMMUNE

MARS

Mardi 31 mars Séance du Conseil Municipal, présentation des comptes, salle du Conseil Municipal, 20h30

Avril

Vendredi 3 avril Auditions, école de musique de Genthod-Bellevue, salle Colovracum, 20h

Samedi 4 avril Troc, APEB, salle communale + foyer, 8h00-14h00

Lundi 20 avril Exposition, société des Artisans, salle Colovracum, 15h00-20h00

au samedi 25 avril

Dimanche 26 avril Fin de l'exposition, société des Artisans, salle Colovracum, 16h00-23h30

Mai

Vendredi 1^{er} mai Fête du travail

Mercredi 6 mai Inscriptions à l'Ecole de musique de Genthod-Bellevue, salle communale de Genthod, 16h à 18h.

Mercredi 6 mai Auditions au Temple de Genthod, école de musique de Genthod-Bellevue, 18h30

Vendredi 8 mai Spectacle enfants, ABC Club, salle communale + foyer, 16h30-20h00

Mardi 12 mai Séance Conseil Municipal, Approbation des comptes, salle du Conseil Municipal, 20h30

Mercredi 13 mai Inscriptions au GIAP 2009-2010, local parascolaire de Bellevue, 10h-14h et 17h00-19h00

Vendredi 15 mai Concert annuel, l'Harmonie de Genthod-Bellevue, salle communale + foyer, 19h30

Dimanche 17 mai Votation populaire, local des sociétés, 10h

Jeudi 21 mai Ascension

Jeudi 21 mai Rallye de l'Ascension du Club des Bellevistes

JUIN

Lundi 1^{er} juin Pentecôte

Mercredi 3 juin Sortie des Aînés, journée

Vendredi 5 juin Auditions, école de musique de Genthod-Bellevue, salle Colovracum, 19h15

Mardi 9 juin Concert, école de Bellevue, salle communale, 18h00-22h00

Jeudi 11 juin Levée des objets encombrants

Samedi 13 juin Inauguration du Stade Marc Burdet à Collex-Bossy

Samedi 20 juin Fête de la musique à Genthod, l'Harmonie de Genthod-Bellevue, 11h00

Mardi 23 juin Séance du Conseil Municipal (de réserve), salle du conseil Municipal, 20h30

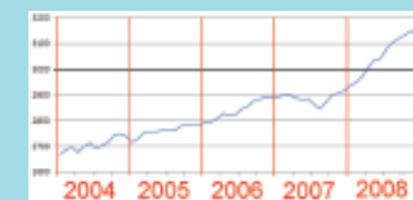
Vendredi 26 juin Promotion à Bellevue, voir programme, dès 18h00

Vendredi 26 juin Promotion à Genthod, l'Harmonie de Genthod-Bellevue, 18h30

Informations pratiques

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les communes genevoises ayant connu la plus forte augmentation de la population en 2008 sont: Vernier (+447), Carouge (+411), Lancy (+341), Versoix (+281), Meyrin (+228) et Bellevue (+271). Bellevue a connu une croissance remarquable. Avec ses 3115 habitants à fin février 2009, elle aura droit aux prochaines élections à trois conseillers



administratifs, ainsi que deux conseillers municipaux de plus. Elle talonne Satigny, qui aujourd'hui compte 3212 âmes.